

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS4622

présenté par

M. Peytavie, M. Fournier, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Taché, Mme Taillé-Polian et
M. Thierry

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.